

N°2023-07-05

SÉANCE DU 18 JUILLET 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 22

Date de convocation : 13 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqué, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire.

Etaient présents : Mme BAUSSERON Alexandra, M. BETTON Richard, Mme BONHOMME Stéphanie, M. GIRANTHON Frédéric, M. GOUNON Michel, M. GOURDOL Bruno, Mme GUIBERT Frédérique, M. GRANGER Patrick, Mme HUSSON Yolande, Mme JULIEN Sandra, Mme PLANET Joëlle, Mme PROVO Christiane, M. RIMBERT Charles-Henri, M. STRANGOLINO Patrick, M. VALETTE Olivier.

Absents représentés : M. DELHAUME Patrick, pouvoir donné à M. BETTON Richard
Mme DUCLAUD Nathalie, pouvoir donné à M. GOUNON Michel
Mme FAURE Muriel, pouvoir donné à M. GIRANTHON Frédéric
Mme FAURE Valérie, pouvoir donné à Mme BONHOMME Stéphanie
M. MARGIRIER David, pouvoir donné à Mme PROVO Christiane
M. POUYET Jean-Marc, pouvoir donné à M. VALETTE Olivier
M. ZUCHELLO Serge, pouvoir donné à STRANGOLINO Patrick

Absent excusé : M. ROMEGOUX Christophe.

Mme BONHOMME Stéphanie a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : Création d'un poste de rédacteur

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait créé par délibération un poste non permanent de rédacteur pour accroissement temporaire d'activité.

Compte tenu des besoins du service, il convient désormais de créer un poste permanent de rédacteur à temps complet.

Vu que le tableau des effectifs de la commune va être toiletté d'ici la fin d'année civile, la suppression du poste non permanent s'effectuera à cette occasion (après avis du CST et par délibération du Conseil Municipal).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DÉCIDE** de créer un poste permanent de rédacteur à 35h hebdomadaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des opérations de recrutement.

Le Maire,
Michel GOUNON

